



DIAGNOSTIC PARTAGÉ SUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION POUR L'ELABORATION DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE MONTÉLIMAR-AGGLOMÉRATION

*Compte-rendu
COPIL 2 du 19/12/2023*



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



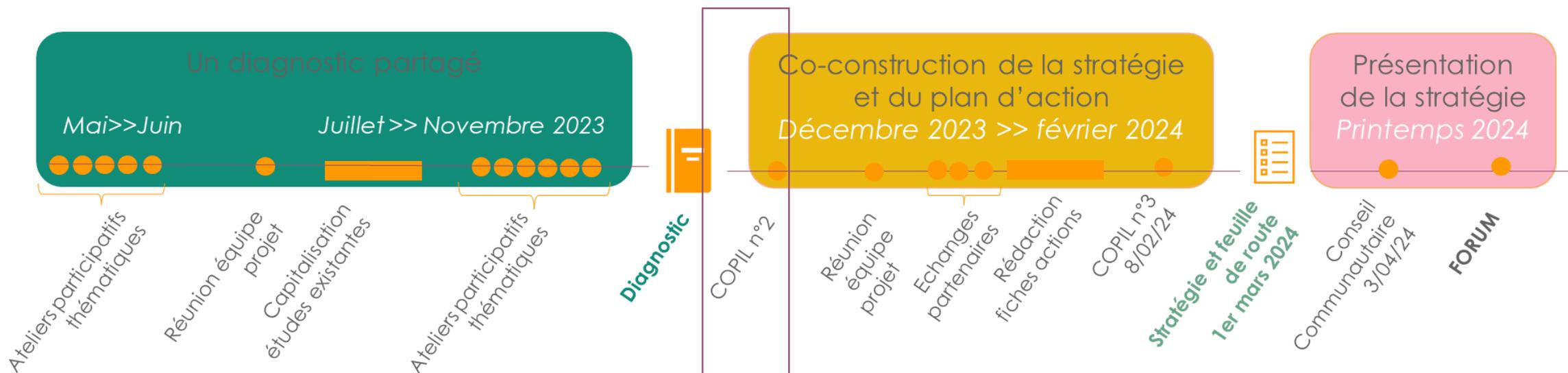
PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Soliance
Alimentaire

L'élaboration du Projet alimentaire de Montélimar Agglomération

La démarche



Les données mobilisées

1 – Un corpus d'études

De nombreuses études produites depuis 2014 sur des thématiques du système alimentaire (agriculture, circuits courts, restauration collective, bioéconomie...) à l'échelle de l'agglomération et/ou du département

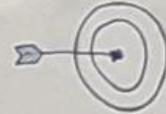
2 – 11 ateliers thématiques

- Foncier
- Production agricole
- L'eau
- Education
- Environnement
- Transformation
- Santé et social
- Distribution
- Restauration
- Agritourisme
- Consommation

3 – Des entretiens d'acteurs

- **7** têtes de réseau
- **1** collectivité territoriale
- **2** acteurs de l'eau
- **2** acteurs de la filière végétale,
- **2** acteurs de la filière animale
- Acteurs de la distribution : **2** GMS, **1** magasin de circuits courts
- Acteurs de la restauration collective : **2** EMS, **2** acteurs de la restauration collective scolaire
- **2** acteurs de la précarité alimentaire

Objectif et déroulé de la réunion de travail

→  OBJECTIF

ABOUTIR
A UNE

↳ VISION COMMUNE

DES ATOUTS & 😊

😞 FAIBLESSES du

SYSTEME

 ALIMENTAIRE

DEROULE

① SE CONNAITRE  15h30

② INTRODUCTION  10'

③ DEMANDE ALIMENTAIRE 15h40

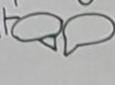
↳ Présentation thématique 15'

↳ Approfondissement  35'

8 ① 8 8 ② 8 8 ③ 8

④ OFFRE AGRICOLE 16h30

↳ Présentation thématique 15'

↳ Approfondissement  35'

8 ① 8 8 ② 8 8 ③ 8

⑤ CONCLUSION 10'

17h30

Participants

Participants	Structure
Blandine Delhomme	Montélimar-Agglomération
Valéry Martineau	Confédération paysanne 26
Frédéric Regnier	CMA Drôme
Yvan Grousseau	SARL L'Antigaspillerie
Pauline Le Clercq	SARL L'Antigaspillerie
Olivier Achard	Montélimar-Agglomération
Sylvie Maréchal	Politiques Sociales-Ville Montélimar
Céline Milanini	Montélimar-Agglomération
Cyrille Aubry	Sodexo
Erwan Revirand	BTS ESF – Les Catalins
Aurélie Nougier	BTS ESF – Les Catalins
Rose Marguerite	BTS ESF – Les Catalins
Anaïs Maneveau	L'Abri, Accueil de jour
Romain Rollin	Montélimar-Agglomération
Louis Roux	Montélimar-Agglomération

Participants	Structure
Damien Lagier	Maire de Marsanne
Benjamin Pilot	Centre Médico-Social
Damien Chantreau	SMBRJ
Isabelle Gamot	Ville de Montélimar, CLS
Mathilde Rolandeau	SCoT Rhône Provence Baronnie
Jean-Maxime Buisson	GAB26 - Agribiodrôme
Eva Chelepine	Agricultrice, G du Pot, CIVAM
Jérôme Avril	CCAS Montélimar
Céline Basset	Blue Soil, LSDS / FBS CNAM
Chloé Chaplain	Mission locale Portes de Provence
Fabienne Riou	Les Champs du Rhône
Claire Martin	SIEBRC, Animatrice captage
Anne Cailleau	Agribiodrôme
Géraldine Selles	CEDER
Yves Courbis	VP Agglo, Maire d'Allan

Participants

Participants	Structure
Claude Charay	Convergence 26
Colette Bey	L'iteanérante
David Maréchal	Diététicien, Echonut26
Adrien Petit	Cluster Bio
Fabienne Lastricani	Citoyenne
Hervé Icard	VP Agglo, Maire de Charols
Françoise Quénardel	VP Agglo, Maire de Savasse
Camille David	Office de Tourisme Montélimar-Agglomération
Pauline Déromas	Citoyenne
Audrey Lumalé	Chambre d'Agriculture 26
Lilian Astier	SAS Nectar Développement & Distribution
Christian Lanthelme	Consultant fertilité des sols
Olivier Charmont	ADEAR
Agnès Jaubert	Conseil départemental
Aude Gelay-Turtaut	SAFER AURA

Participants	Structure
Sandrine Charpenel	Service développement économique, Montélimar-Agglo
Virginie Brunel	Maison de l'Agriculture, Montélimar-Agglomération
Antoine Morinay	ADAF
Céline Thiebaut	Maison de l'Agriculture, Montélimar-Agglomération

Participants en VISIO	Structure
Aude le Rhun	Chambre d'Agriculture, Club Drômois de l'alimentation
Chrystèle Boivin	DRAAF, Direction régionale de l'alimentation
Victoire Sorg	Elior
Laurent Palka	Muséum National d'Histoire Naturelle, Chercheur en biodiversité
Jean-Pierre Laval	Maire des Turrettes
Laura Giacherio	La Charrette



| 01

LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

A – LES CONSOMMATEURS

B – LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

C – LA RESTAURATION COLLECTIVE

Synthèse des enjeux sur les consommateurs

ATOUPS

Un territoire attractif, une population aux besoins spécifiques :

- Un marché alimentaire important : + de 30 000 tonnes de produits alimentaires consommés par an, soit 200 M € par an
- Un contexte urbain et périurbain à prendre en compte

Un réseau d'acteurs dynamique en réponse aux enjeux d'accessibilité alimentaire :

- Une coopération Ville-Agglomération au niveau du CLS (Contrat Local de Santé)
- Un renforcement des actions du CCAS de la Ville de Montélimar à partir de 2024 : aide alimentaire d'urgence via des chèques alimentaires, médiation santé, SAMU Social
- Un tissu associatif important, sur l'agglomération ainsi qu'au niveau du département
- Des associations qui portent des projets variés et innovants : production maraîchère, chèque alimentaire pour les étudiants

Autonomie de l'alimentation, une capacité à accéder à une alimentation autonome plus importante en milieu rural qu'urbain (potagers, productions individuelles) : les consommateurs ont besoin de pouvoir produire de l'alimentation en autonomie, un aspect de la précarité à considérer quand un territoire a peu d'autonomie (en milieu urbain notamment)



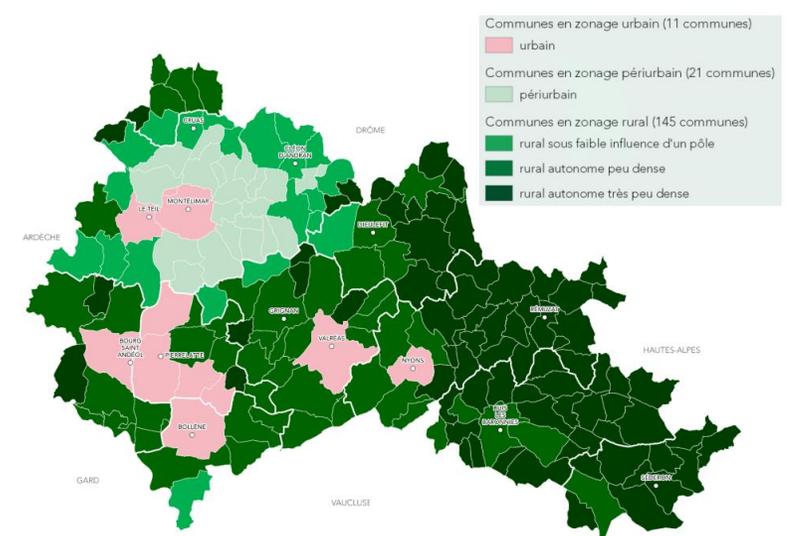
Population

- **68 883** habitants en 2022
- Une densité de **179 hab/km²**
- Une **dynamique d'accueil** importante : +1% de variation annuelle moyenne de la population entre 2014 et 2020, et une projection de **+ 7 400 à + 7 500** nouveaux habitants d'ici à 2027

Source : INSEE 2020

Catégorie Socio Professionnelle	Agglo	Drôme
Agriculteurs exploitants	0,6	1,42
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4,4	4,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	7,1	7,2
Professions intermédiaires	15,1	14,4
Employés	15,1	15,0
Ouvriers	13,3	13,3
Retraités	28,4	29,6
Autres personnes sans activité professionnelle	16,1	14,8

Répartition de la population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle (%) Source : INSEE 2020



Cartographie des territoires urbains, périurbains et ruraux
Source : INSEE 2020

Synthèse des enjeux sur les consommateurs

FAIBLESSES

L'aide alimentaire qui peine à répondre aux besoins croissants :

- Difficultés d'approvisionnement pour les associations d'aide alimentaire tant sur la qualité que la quantité, et peu de lien avec le monde agricole et pas d'organisation collective entre les associations
- Des difficultés à s'approvisionner en produits frais, baisse de la qualité et la quantité des dons
- Demande en hausse (plus de bénéficiaires), des dons qui diminuent et une aide alimentaire qui devient nécessaire toute l'année
- Des zones blanches en matière d'aide notamment dans les communes rurales

Des difficultés spécifiques liées à la santé sur le territoire

- Des personnes éloignées du système de santé (1/3 des personnes accueillies dans le cadre du centre municipal de santé de Montélimar sont complètement éloignées du système de santé)
- Difficultés à atteindre les populations précaires qui sont particulièrement exposées aux risques liés à une mauvaise alimentation.
- Peu de professionnels de la nutrition impliqués dans les actions de prévention/santé
- Vigilance extrême sur la qualité de l'eau potable, problème de santé publique (pollutions d'origine agricoles, nitrates et/ou pesticides : s-metolachlore, chlorothalonil R471811)

Des consommateurs peu tournés vers des produits locaux et durables et des paysages alimentaires peu favorables à une alimentation durable et saine

- Pour des questions de temps disponible pour cuisiner et faire ses courses
- Des difficultés/manque de connaissance et d'inspiration pour cuisiner des produits frais et locaux, notamment chez les jeunes
- Une déconnexion des mangeurs et leur alimentation, avec une méconnaissance des saisonnalités des fruits et légumes
- Un manque d'actions de sensibilisation/communication pour le grand public
- Manque de connaissance des commerces/produits circuits courts
- Sur représentation de restaurants fast-food surtout dans Montélimar Centre



Revenus

- Revenu médian : **21 690 €**
- Taux de pauvreté : **15,2%** sur Montélimar-Agglo, **19%** à l'échelle de la commune de Montélimar, ce taux atteint 51% dans une partie de Centre ancien (QPV: Quartier Prioritaire de la politique de la Ville)
- Des disparités en termes de revenus qui témoignent d'une pauvreté plus marquée en zone urbaine : **20 760€** de revenu médian à Montélimar, **20 650€** de revenu médian à La Touche, **25 830 €** à Allan.

Sources : INSEE 2020.



- Les 3 QPV de la ville de Montélimar représentent **10% de la population de l'agglomération**
- **15,2 % de la population de l'agglomération vit en dessous du taux de pauvreté**
- **6** associations d'aide alimentaire différentes œuvrent sur le territoire
- A l'échelle du département, la Banque alimentaire a livré **2,6M** de repas, soit plus de **140 tonnes de produits**

	Montélimar-Agglo	Drôme	France
Taux de pauvreté	15,2 %	14,4 %	13,9 %

- L'épicerie solidaire de la Croix Rouge Française évalue ses **manques en fruits et légumes frais à 200 kg par semaine** et Solidarité Evangélique un manque de produits secs à hauteur de **35 kg** par semaine
- L'Épicerie Croix-Rouge Montélimar relève une **hausse de 15 %** des personnes accueillies entre 2022 et 2023

Source : Enquête Aide Alimentaire – Département de la Drôme, 2023

Synthèse des enjeux sur les consommateurs

OPPORTUNITES

Des innovations pouvant essayer sur le territoire :

- Créer du lien entre les associations d'aide alimentaire et le monde agricole via des solutions existantes : SOLAAL, annuaire des producteurs disposés à donner leurs invendus en cours de construction par le Conseil Départemental
- Expérimentation d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation sur la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux
- Des initiatives au niveau du département et des PAT voisins sur lesquelles capitaliser, s'inspirer
- Une coordination à trouver entre les acteurs de l'action sociale pour assurer la continuité de l'aide
- Des actions en matière d'éducation à l'alimentation déjà existantes en restauration collective scolaire notamment par les associations (CIVAM, Agribiodrôme etc) qui fonctionnent bien, pourraient être renforcées et essayer vers d'autres consommateurs (adultes actifs, seniors, étudiants...)
- Des évolutions d'habitudes alimentaires des nouvelles générations : des changements culturels allant vers une alimentation végétale (végan) intégrant les légumineuses
- Des politiques locales à faire converger : Contrat Local de Santé à l'échelle de Montélimar-Agglomération, Projet Régional de Santé, et des acteurs notamment les communautés professionnelles territoriales de santé et le Centre Municipal de Santé

Le groupe a mis en avant le levier de la restauration collective : davantage de gestion directe des restaurants permettrait de renforcer l'éducation alimentaire à l'école; la tarification sociale des cantines permettrait aux enfants de manger plus sain

MENACES

Un contexte inflationniste avec une hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie :

- les ménages resserrent et réorientent les dépenses. Bien souvent, les dépenses alimentaires sont une variable d'ajustement du budget global des foyers
- Augmentation de la précarité alimentaire touchant tous les publics : travailleurs précaires, personnes isolées, jeunes, etc. Particulièrement marquée dans les QPV
- De plus en plus de difficulté à recruter des bénévoles dans les associations d'aide alimentaire et vieillissement des bénévoles actuels
- Une hausse de la précarisation des étudiants et des personnes âgées
- La consommation d'eau potable menacée par la forte sensibilité de la ressource en eau au changement climatique

Synthèse des enjeux sur la distribution alimentaire (commerces et GMS)

ATOUS

Un paysage alimentaire qui répond aux attentes actuelles des consommateurs :

- Accessibilité géographique des commerces alimentaires : 8 communes dépourvues de commerces alimentaires mais entourées de communes avec une offre considérée comme « complète »
- Une évasion commerciale très faible : les habitants achètent sur le territoire
- Des points de vente en circuits courts et/ou de proximité qui proposent des offres élargies malgré une prédominance pour les fruits et légumes

Des démarches d'approvisionnements vertueuses déjà engagées :

- Des partenariats existants entre les acteurs de la GMS (Grande & Moyenne Surface franchisée) et les producteurs locaux, départementaux et régionaux



POINTS DE VENTE EN CIRCUIT COURT

- ❖ 14 **marchés de plein vent**, dont 5 organisés sur la commune de Montélimar
- ❖ 6 **commerces « production locale & revente »** (Au p'tit potager, le Potager d'Héloïse, l'épicerie Durand, la Ferme Chapus, Domaine du Bois de Laud, local saisonnier: Les Vergers de Maubec)
- ❖ 2 **Magasins de producteurs** (Fraîcheur paysanne et Au plus Pré)

A noter que le territoire ne dispose pas d'AMAP, de drive fermier ni de casiers de producteurs (distributeurs)



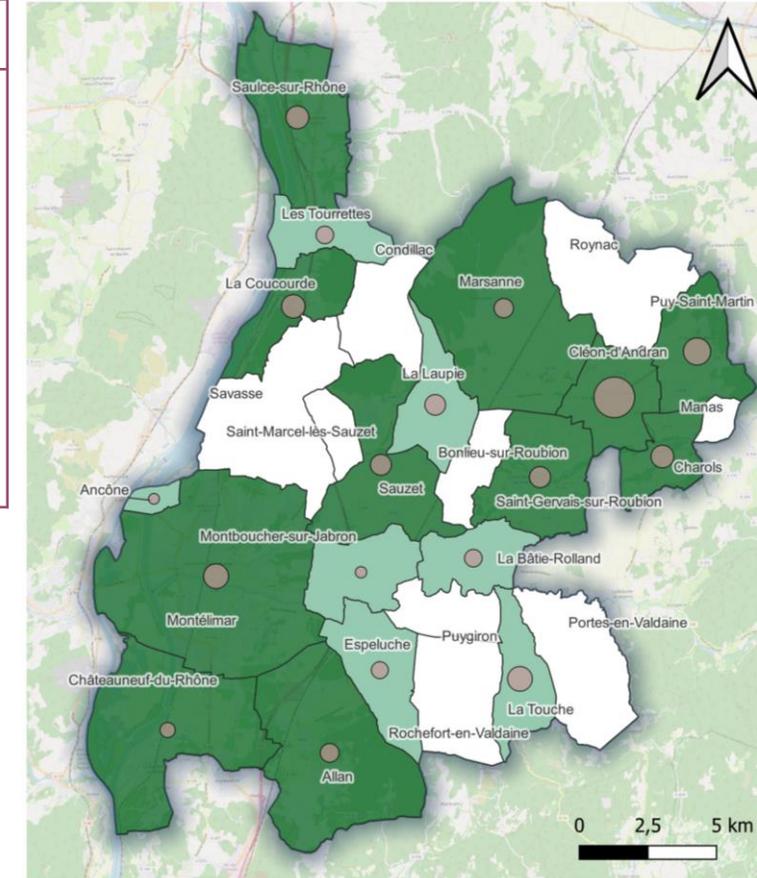
AGRICULTEURS EN CIRCUIT COURT

- ❖ **82% des 93 exploitations** qui vendent en circuits courts en 2020 **pratiquent la vente directe à la ferme**

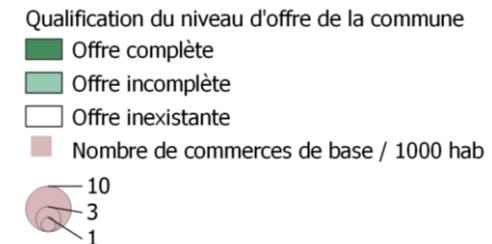
Une « évasion commerciale » faible : 94% des dépenses d'alimentation se font dans le territoire

Des enseignes de grandes surfaces indépendantes qui intègrent des produits locaux dans leurs rayons, à l'instar du **UExpress Puy-saint-Martin, UExpress de Châteauneuf-du-Rhône et le Leclerc de Montélimar** :

- 15 - 20 % des fruits et légumes sont produits sur l'agglomération dans le cas de Uexpress, en fonction des saisons ;
- 25 - 30 % des fruits et légumes sont produits dans la région AURA pour Leclerc (Alliances Locales Leclerc)



Qualification du niveau d'équipement en commerces alimentaires des communes Montélimar-Agglomération
 Elaboration Soliance Alimentaire, Source : SIRENE



Synthèse des enjeux sur la distribution alimentaire (commerces et GMS)

FAIBLESSES

Une distribution alimentaire peu orientée vers les produits locaux :

- Une part plus élevée que la moyenne départementale d'achats dans les grandes surfaces
- Un manque de visibilité de l'offre en circuits courts et de proximité, mais aussi des produits locaux dans les lieux de vente, avec une offre locale peu différenciée dans l'offre abondante estivale notamment
- Manque d'outil de communication & création de lien entre les producteurs locaux et les acheteurs/revendeurs/transformateurs locaux
- Une perte d'attractivité des marchés de plein vent
- Des difficultés de mobilité en zone rurale pour les personnes sans moyen de locomotion & personnes âgées, et une accessibilité difficile aux commerces de proximité sur certaines communes

Pas ou peu de démarches collectives par les agriculteurs en circuits courts

- Des coûts logistiques importants sur de petits volumes (agriculteurs en circuits courts)
- Un temps important passé à la commercialisation, la nécessité de réaliser de nombreuses tâches / fonctions

Une offre agricole locale pas toujours suffisante pour approvisionner les GMS

- Un manque d'offre locale en fruits et en viande pour approvisionner les GMS

- ❖ Les commerces de la seule commune de Montélimar représentent **96% du chiffre d'affaires alimentaire** des commerces de Montélimar-Agglomération (qui s'élevait en 2016 à 200 M€, hors tourisme)
- ❖ La part des achats alimentaires réalisés dans les grandes surfaces est de **3 points supérieure à la moyenne drômoise** (82% contre 79% pour la Drôme)
- ❖ **5 communes ont renoncé à leurs marchés de plein vent** pour cause de manque de fréquentation entraînant un manque de rentabilité pour les exposants

Source : Etude du potentiel de développement des circuits courts et de proximité sur le territoire de Montélimar-Agglomération, Chambre d'Agriculture de la Drôme, 2016

	ZC* Montélimar-Agglomération	Drôme
Commerces de proximité	14%	14%
Grandes surfaces	82%	79%
Hyper	57%	44%
Super	11%	20%
Discount	12%	12%
Grandes surfaces spéc.	2%	3%
Marchés hebdomadaires	3%	4%
Vente à distance	0%	1%
Autres	1%	2%
	100%	100%

Répartition d'achat par forme de distribution

Source : Etude du potentiel de développement des circuits courts et de proximité sur le territoire de Montélimar-Agglomération – CCI de la Drôme, Chambre d'Agriculture de la Drôme, 2016

Synthèse des enjeux sur la distribution alimentaire (commerces et GMS)

OPPORTUNITES

Des démarches pour structurer l'existant sur lesquelles s'appuyer :

- Un travail de Montélimar-Agglomération en cours pour mettre en avant les producteurs locaux et les points de vente via une carte interactive
- Des communes motrices qui peuvent mettre à disposition des locaux pour accueillir un projet de magasin de producteur
- Une dynamique de structuration des circuits courts à l'échelle de la Drôme : Le Club Drômois de l'alimentation

Un positionnement géographique permettant d'envisager des complémentarités

- Des flux de circuits courts entre les territoires voisins, opportunités de coopération notamment avec la Communauté de communes Dieulefit Bourdeaux

Des opportunités avec la GMS franchisée : super U, U express, Leclerc ... pour l'intégration de produits locaux dans leurs référencements

La naissance d'un projet inspirant en périphérie de l'agglomération : le Tiers-lieu "Chez Paulette" à Réauville, épicerie avec produits locaux & responsables, crée en juin 2023 sur la base des besoins des habitants : rassembler les citoyens autour d'une épicerie, d'un comptoir (lieu de convivialité) & d'un tiers-lieu pour le partage des connaissances & compétences

MENACES

- Une sensibilité forte des habitants au prix de l'alimentation, faisant peser la menace d'une baisse de la fréquentation des commerces de proximité
- Les Hard-discounteurs se développent plus à cause du contexte inflationniste

Synthèse des enjeux sur la restauration collective

ATOUTS

Un potentiel de 2,7 millions de repas sur le territoire pour environ 1250 t de denrées alimentaires*

- La quasi-totalité des communes sont concernées par la restauration collective, dont 9 en gestion directe, ce qui donne plus de latitude en matière de gestion des approvisionnements

Des acteurs déjà engagés dans des démarches vertueuses (en lien avec la loi EGALIM)

- Montélimar-Agglomération s'est emparée du sujet de la restauration collective scolaire de 1^{er} degré, avec des actions opérationnelles auprès de certaines communes depuis 2018 : producteurs / cantine / sensibilisation convives
- Des relations partenariales déjà engagées avec des acteurs incontournables : Agribiodrôme, Agricourt, CIVAM 26
- La Délégation de Service Public de la cuisine centrale de Montélimar (Sodexo) proactive sur les questions d'amélioration de la qualité des approvisionnements, et en capacité à traiter les légumes bruts
- Agricourt et Agrilocal 26 pour faciliter la mise en relation de l'offre locale avec les établissements. Agricourt contribue à simplifier la relation avec les établissements (un seul interlocuteur pour les approvisionnements locaux)
- Gaspillage alimentaire : Une bonne mobilisation d'un premier cercle de communes

Une agglo et des partenaires mobilisés pour accompagner la restauration scolaire 1^{er} degré



- « Ca bouge dans ma cantine »
- Projet « **Objectif Zéro Déchet** »



• Agribiodrôme •
Les Agriculteurs 80 de la Drôme



Cuisine centrale de Montélimar



- **2400 repas/jour**
- **2,20** euros HT de denrées alimentaires / repas (en 2023)
- **30-35%** de part d'approvisionnement en produits agriculture biologique
- **46 %** de part d'approvisionnements en produits Egalim

Résultats des pesées réalisées dans les établissements d'accueils de loisirs périscolaires

Dans le cadre d'une action de sensibilisation au gaspillage alimentaire

Charols		Montélimar		Villages Agglo		ALSH	
Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après
867 kg	52 kg	20979 kg	1259 kg	17459 kg	1046 kg	3763 kg	225 kg
- 815 kg		- 17562 kg		- 16411 kg		- 3538 kg	
TOTAL		- 37 511 kg/an soit 37,5 tonnes					

Source : Soirée ça bouge dans ma cantine, Montélimar-Agglomération, 2021

*Estimation Soliance Alimentaire d'après études AgriBioDrôme 2021, EY 2021, et GEMRCN

Synthèse des enjeux sur la restauration collective

FAIBLESSES

L'organisation de la restauration collective du territoire contraint les actions vers un approvisionnement local et durable

- 16 communes en gestion concédée : plus difficile d'avoir la main sur les approvisionnements
- Des communes encore non accompagnées sur la thématique
- Une dynamique qui touche plus difficilement les autres types de restauration collective (établissements sociaux et médico-sociaux, entreprises)
- Peu de connexion avec les actions départementales pour les collèges, avec les actions régionales pour les lycées et la restauration scolaire privée

Des productions et filières non structurées pour répondre à la demande de la restauration collective

- Gisement de productions locales trop faible (territoire historiquement tourné vers les circuits longs) et pas toujours adapté aux besoins (exemple : des manques observés en farine et en œuf sans coquille pour les cuisines centrales : il n'existe pas de casserie sur ou à proximité du territoire)
- Difficultés logistiques pour les producteurs locaux à livrer des établissements de petites tailles et éparpillés sur le territoire

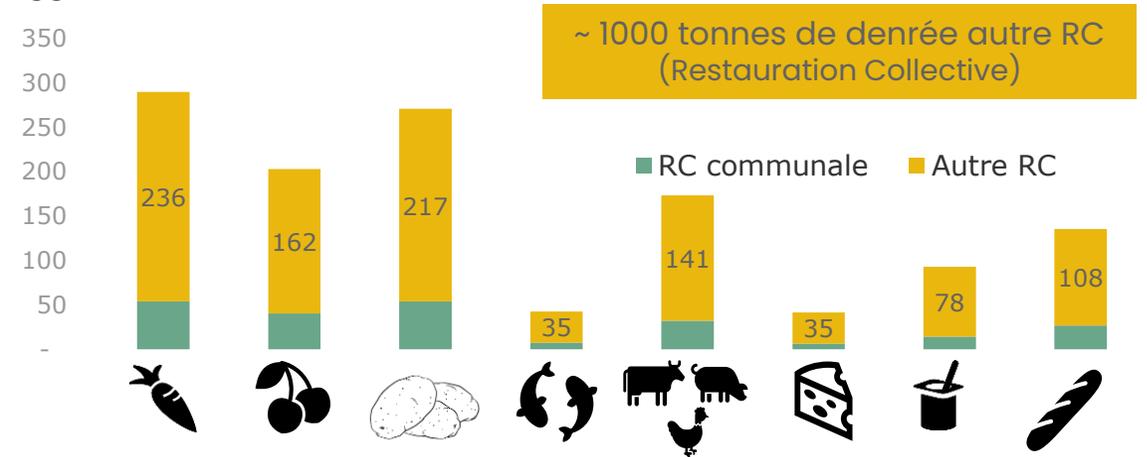
Un besoin de mise en relation des acteurs pour une meilleure interconnaissance (besoins, contraintes) et pour faciliter le sourcing. Cette interconnaissance se construit dans le temps

Un manque d'information/sensibilisation/formation des acteurs (élus, agents des cantines, agriculteurs, etc.)



- 98% d'approvisionnement par le Groupement Régional d'Achats Alimentaires (GRAAL) + quelques fournisseurs locaux via Agrilocal (fruits bio ou HVE)
- 11% d'approvisionnement AB
- Coût matière = 2 € 30 pour la demi-journée

Besoins en denrées alimentaires de la restauration collective de Montélimar Agglomération (en tonnes)



Estimation Soliance Alimentaire d'après études AgriBioDrôme 2021, EY 2021, et GEM-RCN (Groupe d'Etudes des Marchés de Restauration Collective et Nutrition)

- Les participants du COPIL 2 ont partagé, sans s'accorder, sur différents points :
- Certains expriment une forte attente des parents d'élèves vis-à-vis de la qualité de la cantine. Ce n'est pas partagé par tous. A Montélimar, seul 10 parents délégués sur les 180 concernés se sont déplacés à la cuisine centrale.
 - Certains identifient le prix final pour les convives comme particulièrement bloquant (impossible de répercuter le prix de la qualité, pour les petites communes par exemple, ou les ESMS, Etablissements sociaux et médicaux sociaux). D'autres pensent que des marges de manœuvre existent (approvisionnement local pas nécessairement plus cher, soutien de la collectivité, travail sur le gaspillage pour générer une marge d'achat supplémentaire, etc.)

Synthèse des enjeux sur la restauration collective

OPPORTUNITES

Des pratiques pouvant essaimer sur le territoire

- Des actions d'accompagnement au niveau des communes qui ont fait leurs preuves et qui pourraient être étendues à d'autres communes qui n'en n'ont pas bénéficié

Des acteurs en demande d'accompagnement dans un contexte réglementaire favorable

- La loi EGALIM s'impose d'abord à la Restauration collective publique puis à l'ensemble du secteur en 2024
- Un label Ecocert pour les cuisines des restaurants collectifs (à l'instar de la cuisine centrale de Montélimar) pour mettre en valeur les efforts pour respecter la loi EGALIM
- La présence importante d'associations de parents d'élèves en gestion directe qui peut être une opportunité pour les restaurants communaux à améliorer leurs approvisionnements
- Des infrastructures déjà existantes qui ont des potentialités de changement d'échelle : cuisine de la commune de Marsanne pour la création d'une cuisine centrale intercommunale par exemple
- Les établissements sociaux et médico-sociaux sont ouverts et en demande d'accompagnement pour améliorer leurs approvisionnements
- Présence à proximité du territoire de légumeries pour alimenter les cuisines qui ne sont pas en capacité en travailler les légumes bruts (Agrobiodrôme et AB'pluche qui travaillent avec Agricourt, proposent des légumes de 4ème gamme) → une légumerie sur le territoire ne serait pas pertinente d'un point de vue économique

MENACES

Un contexte économique défavorable :

- Contexte inflationniste : hausse des prix des approvisionnements en denrée alimentaire (hausse des coûts de l'énergie et des matières premières) qui pénalise les approvisionnements locaux et/ou de qualité
- Le débouché restauration collective est souvent moins rémunérateur que d'autres circuits courts pour les producteurs. Cependant la massification de l'offre peut rendre le débouché attractif

Des difficultés liées à la main d'œuvre

- Difficultés de Ressources Humaines croissantes au sein des équipes en gestion directe



| 02

LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

A – LES DYNAMIQUES AGRICOLES

B – LES FILIERES VEGETALES

C – LES FILIERES ANIMALES

Synthèse des enjeux sur les dynamiques agricoles du territoire

ATOUTS

Un territoire favorable à une agriculture diversifiée avec un potentiel agronomique intéressant

- Un territoire favorable à l'agriculture (topographie, sols, climat ...)
- une ressource en eau encore disponible notamment avec un réseau d'irrigation largement connecté au Rhône

Un réseau d'acteurs locaux compétents et mobilisables

sur les questions agri-environnementales, la structuration de filières et l'installation transmission, et un réseau agricole volontariste tourné vers les circuits courts

Une augmentation des **dynamiques locales autour des démarches de qualité** : augmentation de l'agriculture biologique, des productions sous Signes Officiels de Qualité et d'Origine (SIQO) qui forgent l'identité du territoire

La Maison de l'agriculture a acquis une base RTK qui permet aux exploitants agricoles une **agriculture de précision, optimiser/réduire les traitements, permettant d'activer des pistes de travail sur les sujets environnementaux**

La bioéconomie entamée dès 2019 aide à fédérer les acteurs et faire émerger des initiatives de valorisation des productions et coproduits de l'agriculture

- **14 470** ha de SAU* en 2020 soit **37%** du territoire, **40%** de la SAU* irriguée (5 770 ha).



CIRCUITS COURTS ET DIVERSIFICATION

- **26%** d'exploitations soit **93** agriculteurs engagés de près ou de loin dans les circuits courts (hors vin) **+26%** en 10 ans
- **76** exploitations avec une activité de vente directe (hors vin) **+29%** en 10 ans
- **47** exploitations avec une activité de transformation à la ferme (hors vinification) : lait (4), viande (10), fruits et/ou légumes (10)

RGA**, 2020

Le territoire est couvert par 1 AOP et 13 IGP avec , par exemple :

- ❖ AOP Picodon
- ❖ IGP Ail de la Drôme
- ❖ IGP Thym de Provence
- ❖ IGP Amande de Provence
- ❖ IGP Volailles de la Drôme
- ❖ IGP Pintadeau de la Drôme



DEMARCHES DE QUALITE

- **14%** autres SIQO au total, contre **37%** à l'échelle départementale
- **6** exploitations ayant une production AOP soit **2%** des exploitations, **- 57%** en 10 ans
- **32** exploitations ayant une production IGP soit **9%** des exploitations, **+14%** en 10 ans
- **19** exploitations ayant une production Label Rouge soit **5%** des exploitations, **+ 46%** en 10 ans
- **68** exploitations en AB soit **19%** des exploitations et **13 %** de la SAU, **+ 112%** en 10 ans



* Surface Agricole Utile (SAU)

** Recensement Général Agricole (RGA)

Synthèse des enjeux sur les dynamiques agricoles du territoire

FAIBLESSES

Un développement des démarches de valorisation locales limitées et un changement d'échelle difficile à opérer

- Un manque de débouchés pour la vente directe et de lieux de vente collectifs (marchés saturés l'été)
- Un manque d'outils de transformation mutualisés (difficulté à atteindre un modèle économique)
- Une sur représentation de la filière grandes cultures, territoire historiquement tourné vers les circuits longs et présence d'acteurs centraux tournés vers les circuits longs et difficiles à atteindre (coopératives)

Des défis à relever pour le **maintien des exploitations agricoles**, avec un **faible taux de remplacement** des exploitants agricoles qui partent à la retraite, un foncier agricole sous **forte pression foncière**, avec un prix des terres très élevé, une complexité de transmission de **fermes de plus en plus grandes** avec des capitaux de plus en plus élevés, qui entraînent donc des difficultés d'accès au foncier pour les NIMA (Non issus du milieu agricole) notamment. De plus, il y a une carence de porteurs de projet ce qui conduit certaines terres à se transformer en friches. Le faible remplacement des exploitants agricoles partant à la retraite **diminue la capacité de production du territoire**

**Transmission**

401 chefs d'exploitations, soit une réduction de **-20%** en 10 ans
Age moyen de 53 ans, **30%** des fermes ont un chef d'exploitation de **60 ans**

Concentration

La taille de la SAU moyenne par exploitation a augmenté de **21%** en 10 ans, soit **40 ha** en moyenne aujourd'hui

**Prix des terres**

8 040 euros/ha contre 6 420 €/ha pour la moyenne drômoise, avec des prix de vente constatés entre 6 000 à 12 000€/ha sur le territoire pour des surfaces en grandes cultures irriguées

**Artificialisation**

166 ha de terres artificialisées entre 2013 et 2019, ce qui représente **14%** de l'artificialisation au niveau de la Drôme

Synthèse des enjeux sur les dynamiques agricoles du territoire

FAIBLESSES

Des défis agro-environnementaux qui prennent de l'importance :

- Une ressource en eau potable qui subit les conséquences des pratiques culturales conventionnelles, et des pollutions avérées sur certains captages (S-Métolachlore)
- peu d'actions ou d'expérimentations en cours sur notre territoire pour **augmenter la ressource en eau dans les sols et limiter l'assèchement des sols**. Pourtant, des expérimentations sur l'hydrologie régénérative émergent dans un territoire voisin (Vallée de la Drôme: Cobonne, SIEBRC: Syndicat Mixte des Eaux du Bas Roubion et de Citelle)
- Peu d'action /expérimentation concernant le **ralentissement & l'infiltration des eaux pluviales dans les sols** (pour recharger les nappes).
- Peu de **pratiques agricoles alternatives et/ou expérimentations sobres en consommation d'eau**, peu de lien entre scientifiques et exploitants agricoles pour répondre aux enjeux technico-économiques d'adaptation à la baisse de la ressource en eau (des expérimentations sont en cours sur Dieulefit-Bourdeaux) et des tensions futures à prévoir sur la répartition et l'usage de l'eau
- Un retard sur le développement de l'AB par rapport au département



L'agriculture biologique représente **13%** de la SAU, contre **25%** au niveau départemental, néanmoins, elle a augmenté de **+112%** en 10 ans sur le territoire de Montélimar Agglomération

Bassin versant de Montélimar-Agglomération

Les eaux de surfaces du bassin sont classées en déficit quantitatif, les eaux souterraines du Roubion-Jabron sont en équilibre fragile tandis que celles du Rhône sont en équilibre (SMBRJ, Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron)

2 aires d'alimentation de captage (AAC) sur le territoire de l'agglomération :

La Tour La Batie Rolland : 2834 ha dont **1 950** ha de SAU

Les Reynières : 1010 ha dont **853** ha de SAU

En raison de contaminations aux nitrates et pesticides, et de leur caractère stratégique, ces captages ont été inscrits dans la liste **des captages prioritaires dans le SDAGE 2016-2021** par l'Agence de l'EAU Rhône Méditerranée Corse.

Synthèse des enjeux sur les dynamiques agricoles du territoire

OPPORTUNITES

Un **PLUi en construction** qui peut participer à la **préservation du foncier Agricole** et à la lutte contre la spéculation foncière

Les travaux sur l'agritourisme et le schéma de développement touristique, pour **favoriser les produits locaux** auprès de la population touristique mais aussi des habitants

L'agence de l'eau qui peut financer l'animation de **démarches de reconquête de la qualité de l'eau**, notamment l'installation de cultures à bas niveau d'intrants sur les aires d'alimentation de captage. Les circuits courts et la culture biologique repérés comme les enjeux majeurs par l'Agence de l'eau devant être intégré comme objectifs à terme

Les acteurs de l'eau (SMBRJ, SIEBRC) investis pour protéger la ressource en eau : qualitative pour l'eau potable (projet de cahier des charges restrictifs sur les AAC pour **limiter les pollutions** problématiques liées aux pratiques agricoles) et quantitative pour **diminuer les prélèvements dans le milieu** (Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau, PTGE du SMBRJ, notamment celui de Roubion-Jabron)

La Loi MATRAS du 25 nov 2021 rend obligatoire l'édiction d'un **Plan Intercommunal de sauvegarde** dans tous les EPCI dont au moins une commune est soumise à un plan communal de sauvegarde. Ce travail à l'échelle intercommunale pourrait être une opportunité pour **intégrer le risque de rupture de l'approvisionnement alimentaire**

Un **tissu d'associations environnementales locales** agissant sur l'**agroécologie**, les sols et la biodiversité en milieu agricole

Des opportunités de financements via le dispositif **Paiements pour Services environnementaux (PSE)** qui pourraient être étudiées

Un **PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)** à l'échelle de l'agglomération, un dispositif avec lequel faire des liens avec les **enjeux agricoles et alimentaires**

Une **stratégie foncière naissante** sur le territoire, afin d'accompagner les communes à connaître, mieux gérer leur foncier agricole et **faciliter l'installation de nouveaux exploitants**



Un **schéma de développement touristique** a été élaboré entre 2019 et 2021, avec de prévisions d'actions 2022-2026, notamment sur l'agriculture et les filières courtes avec des pistes concernant entre autres la promotion des IGP, le renforcement de l'image « Nougat + Provence », la création de marchés de producteurs ...

« L'acquisition de 14ha de terres agricoles sur l'Aire d'Alimentation du captage (AAC) des Reynières ouvre la voie à la réflexion en partenariat avec Agribiodrôme sur l'installation de fermes, la mise en place de cultures à bas niveau d'intrants et le développement de filières de valorisation »
Source : entretien SIEBRC

Synthèse des enjeux sur les dynamiques agricoles du territoire

MENACES

Le **changement climatique** menace de changer drastiquement les conditions climatiques de culture, ce qui implique de minimiser ses impacts et se préparer à des épisodes de sécheresse mais aussi de forts épisodes orageux qui seront récurrents

Le **Rhône** est considéré en équilibre quantitatif, mais **l'augmentation des captages et la baisse du débit** d'eau pourrait changer cette appréciation, selon l'Agence de l'Eau

La **concentration des terres** qui continue : rachat de terres **pour l'agrandissement** ou bien par des sociétés à capital plus important, pour une agriculture tournée vers l'extérieur du territoire

La **destruction des haies**, favorisant les microclimats et la biodiversité, et l'infiltration de l'eau dans les nappes est une menace à la résilience du territoire

La « **sécurité du sol** » (« soil security »), définie par sa capacité (autofertilité), sa condition (physico-chimique), son capital (valeur d'un foncier nourricier), sa connectivité (lien avec la distribution) et sa codification (commande publique pour protéger les sols) n'est pas garantie, et même menacée

Le **maintien d'un revenu agricole** risque d'être compromis pour les exploitants mettant en place des mesures agro-écologiques et expérimentations (baisse des traitements par exemple). La **perte de rendement ou de qualité des productions** représente une menace au changement de pratiques pourtant nécessaires. Les Paiements pour Services Environnementaux peuvent être des outils possibles d'accompagnement

Une forte baisse des ventes sur les produits biologiques ces dernières années (-4,6% entre 2021 et 2022, Total Marché à Domicile TTC hors RHD, Restauration Hors Domicile)

Le changement climatique a des effets déjà bien caractérisés sur le **Rhône** ces 60 dernières années : baisse du débit d'étiage (de mai à septembre) avec un constat au mois d'août de **-13% à Beaucaire**, une projection à **-20% supplémentaires de baisse** de débit à l'étiage au mois d'août, d'ici à **2055 pour le Rhône**

Un « **Plan de bassin d'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau 2024-2030** » à l'échelle du Bassin Rhône Méditerranée qui identifie 5 enjeux sur lesquels agir : la baisse de la disponibilité en eau / la perte de biodiversité aquatique et humide / l'assèchement des sols / la détérioration de la qualité de l'eau / les risques naturels liés à l'eau

Les **prospectives sur le Bassin versant de la Drôme** donnent :

- +1,6 degré en moyenne, une baisse des débits d'étiages estivaux entre 20% et 30%,
- Des étiages plus intenses et plus précoces, un impact significatif sur la qualité de l'eau et des milieux,

La proximité géographique laisse à supposer que le bassin versant de Montélimar-Agglomération pourrait être soumis aux mêmes évolutions en termes de grandeur

D'autre part, pour les « couts de l'irrigation », la facture d'électricité du SID (Syndicat d'Irrigation Drômois) a augmenté de 30% en 2022. Cette hausse questionne sur « **la viabilité de certains systèmes irrigués dans un contexte de pression sur les ressources en eau** »

Synthèse des enjeux sur les filières végétales

ATOUTS

Un territoire adapté à la production végétale

- Un territoire favorable à la culture (topographie, sols, climat, ...)
- Des productions à forte valeur ajoutée favorisant la pérennité des exploitations
- Une ressource en eau encore disponible notamment avec un réseau d'irrigation largement connecté au Rhône
- Des acteurs en présence et un réseau local d'agriculteurs pour accompagner l'amélioration des pratiques agricoles en matière de biodiversité

Des productions historiques et emblématiques en fruits et légumes

- Des productions diversifiées, théoriquement en capacité à couvrir plus de 50% des besoins du territoire **en légumes, excédentaire en fruits**
- Des productions dynamiques avec des surfaces stables (légumes) ou croissantes (fruits)
- AB bien développée en légumes comparé à l'échelle française (15% vs 10,9%)
- Des opérateurs permettant de massifier et structurer l'offre pour répondre à différents débouchés (longues et/ou de proximité)
- Un lien important avec les circuits courts
- Des productions emblématiques : Amande de Provence, Ail Drômois, pêche/nectarine/abricot
- L'île verte, un espace de production historique au service de l'installation maraîchère (projet espace test et réserve foncière)
- Quelques transformateurs de fruits et légumes (G du Pot, Drôme Insertion, L'Antigaspillerie) en prestation de service pour les agriculteurs

Un territoire producteur de céréales alimentaires

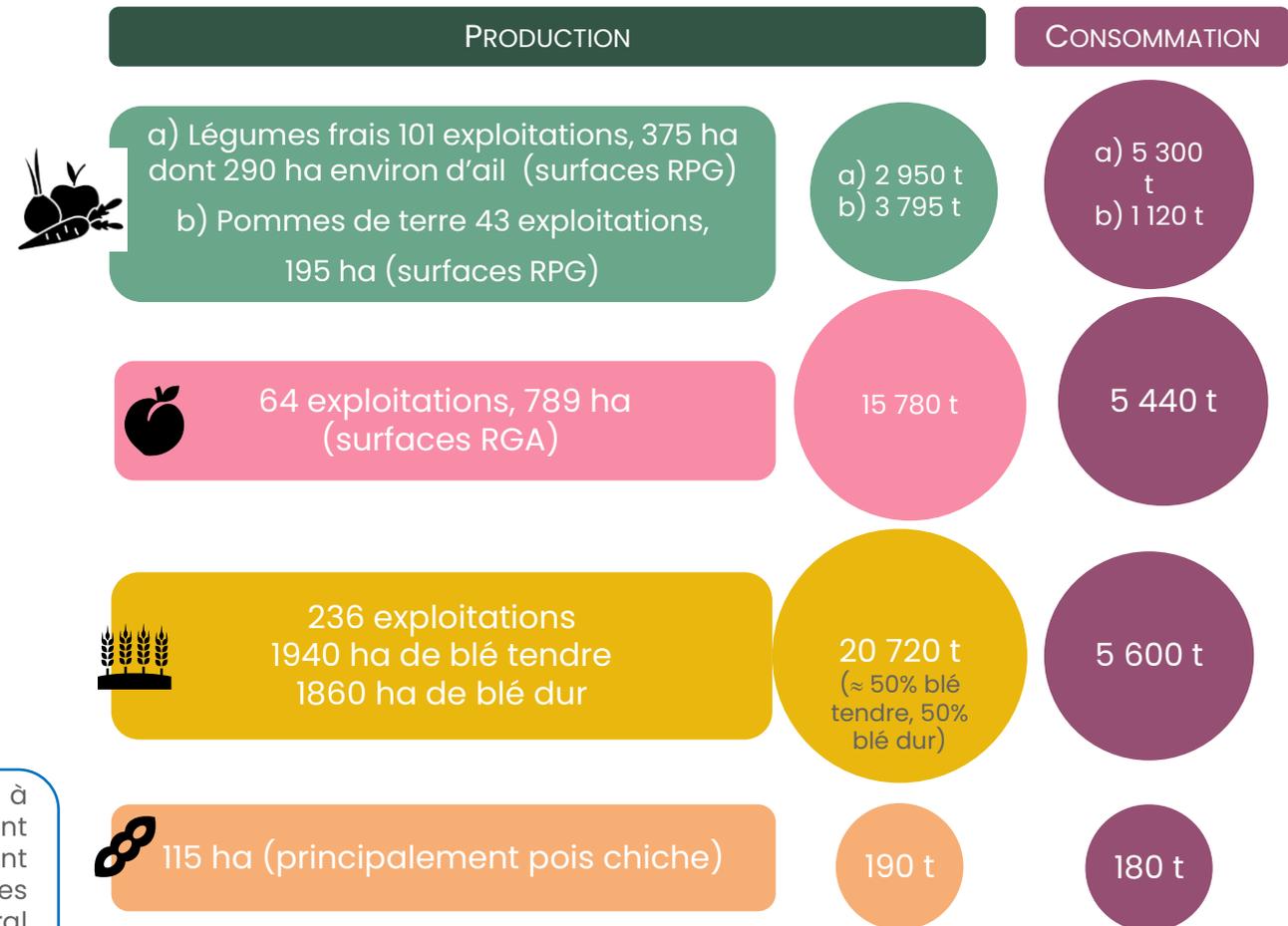
- Une production largement excédentaire en blé tendre, blé dur et légumes secs
- Haute technicité des agriculteurs

Les surfaces identifiées via le RPG (Registre Parcellaire Graphique) sont trop faibles à dire d'experts présents, de même le rendement moyen utilisé (source rendement moyen fruits à noyaux en Drôme SAA 2020). Préconisation des experts : rendement moyen de 20 t/ha correspondant aux pêches/nectarines/abricots principales productions. Les surfaces sont désormais celles du RGA (Recensement Général Agricole), moins sous-estimées, et le rendement celui identifié par les experts. La production est donc largement excédentaire.

40% de la SAU irriguée

11% de la SAU dédiée aux fruits, légumes et pommes de terre

58% de la SAU dédiée aux céréales, oléoprotéagineux, légumes secs



Sources Consommation et production : RGA 2020, RPG 2020, et modélisation Soliance Alimentaire base INCA3

Synthèse des enjeux sur les filières végétales

FAIBLESSES

Des productions bien valorisées qui viennent en concurrence des cultures alimentaires

- La concurrence cyclique de Plantes à parfum, aromatiques ou médicinales, notamment des cultures de lavandes et lavandins, mais aussi herbes aromatiques sur des terres irrigables et de bonnes qualités
- La concurrence globale de cultures non alimentaires bien valorisées

Filières fruits et légumes

- Bio moins développé en fruits par rapport à la Drôme, voire à l'échelle française (10% vs 18% Drôme et 17% France)
- Un manque d'outil de transformation locaux pour les fruits, légumes : par exemple en jus de fruits mais aussi conserve. Les quelques outils présents ne semblent pas suffisants. Le besoin du territoire est à préciser (ne concerne pas les légumeries cf AFOM restauration collective).
- La saturation de l'offre en été sur les marchés de plein vent
- Une difficulté croissante à recruter des emplois saisonniers

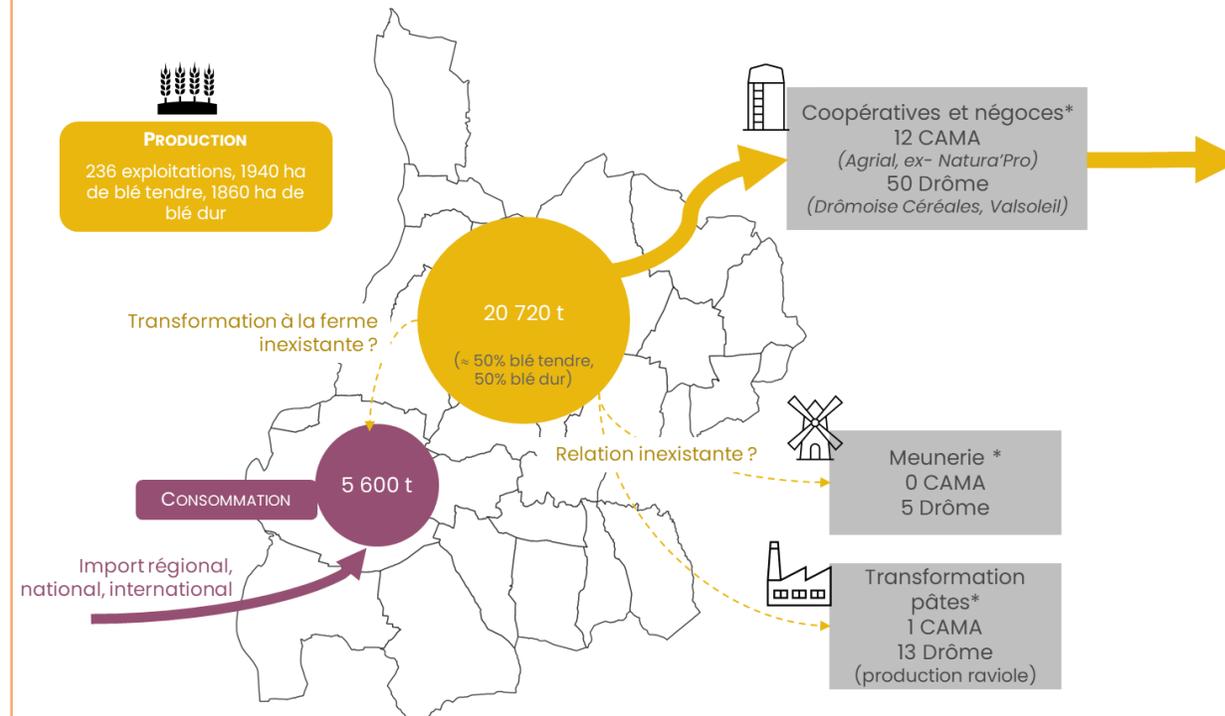
Filières grandes cultures

- Bio moins développé en légumes secs par rapport à l'échelle française (23% vs 39%)
- Des pratiques agricoles qui participent à la perte de la biodiversité et impactent la qualité de l'eau. Les surfaces liées à la production de semence sont particulièrement concernées et les techniques de production peu accessibles au changement des pratiques.
- Des flux orientés vers les filières longues et un manque d'opérateurs et transformateurs pour orienter les flux vers le territoire
- Le manque d'outil de tri et ensachage sur le territoire nécessaire au développement des circuits-court et de la vente directe pour les produits céréaliers, légumes secs : transformation en dehors du territoire ou limite le développement de ces cultures
- Absence de valorisation locale de la production de légumes secs

Productions	Surfaces
Plantes à parfum, aromatiques, médicinales	1344 ha soit 9,3% de la SAU 5% des surfaces irriguées
Dont la lavande et le lavandin	1209 ha
Dont le thym	41 ha
Dont le basilic	80 ha

131 exploitations
Multiplication par 3 des fermes et par 4 des surfaces en 10 ans

Sources : Agreste – RGA 2020 et RPG 2020



Sources Consommation et production : RGA 2020, RPG 2020, et modélisation Soliance Alimentaire, Acteurs : *Sirène

Synthèse des enjeux sur les filières végétales

OPPORTUNITES

Des initiatives qui peuvent soutenir la structuration de filières alimentaires locales

- **La réduction de certains assolements** réservés à la production de semences en lien avec la conjoncture économique de la filière **pourrait favoriser le développement de cultures alimentaires** au service de la consommation locale
- Un travail de **structuration de la filière locale brassicole** en réflexion avec le cercle de la bioéconomie
- Le **Cercle de la bioéconomie** aide à fédérer les acteurs et faire émerger des initiatives de **valorisation des productions et coproduits de l'agriculture**
- **Agricourt et Agrial** potentiellement intéressés pour **structurer une offre légumineuse** à destination de la restauration collective
- **Emergence de mobilisation d'agriculteurs** pour la mise en place d'un **outil de transformation** tri et conditionnement à suivre (animation portée par Agribiodrôme)
- Interrelation et **coopération** à développer sur le sujet des filières avec les **PAT voisins et le PAT départemental**
- **Des établissements de restauration collective moteurs** et engagées pour développer leurs approvisionnements locaux, notamment en produits végétaux
- Le programme **Rhône Provence Industrie**, qui regroupe 4 intercommunalités de Drôme et d'Ardèche dont Montélimar-Agglo, apporte un **soutien aux investissements industriels de projets structurants et ambitieux sur le plan environnemental** renforçant la transition écologique (100 millions d'euros/an)

MENACES

Des risques impactant pour les filières du territoire :

- Les contraintes climatiques sur les cultures
- Les contraintes climatiques sur la ressource en eau
- Les pratiques actuelles pourraient impacter à terme la capacité du territoire à produire (impact sur la qualité des sols et de l'eau)
- Accessibilité du foncier pour de nouvelles installations
- Difficultés possibles à mobiliser un collectif d'agriculteurs autour d'un projet d'outils de transformation

Dans les menaces, il y a eu discussion, sans consensus, autour du caractère pérenne ou non de la ressource Rhône pour l'irrigation : certains ont argumenté sur la diminution pérenne des débits, d'autres ont fait référence à une intervention de la CNR qui disait qu'il n'y avait pas de risque de pérennité sur la ressource, mais plutôt une plus grande variabilité des excès : plus de phénomènes d'inondations ou d'étiages. Une étude fait tout de même état d'une diminution avérée des volumes du Rhône, qui prendra de l'ampleur dans le futur.

Synthèse des enjeux sur les filières animales

ATOUTS

La filière avicole prédomine largement les filières animales du territoire (porcine ainsi qu'ovine viande, et plus à la marge bovine et caprine).

La production de volaille de chair tout comme les œufs présentent un fort potentiel d'approvisionnement qui est aujourd'hui globalement **orienté sur les circuits longs hors territoire** (intégration).

Concernant les autres productions (porcin, bovin, ovin), **la perte de l'outil d'abattage sur Montélimar il y a une trentaine d'année**, a considérablement fait chuter l'élevage sur le territoire. **Depuis 4 à 5 ans, la dynamique s'inverse doucement avec quelques nouvelles installations.** Les exploitations orientées sur ces productions sont globalement extensives et orientées vers les circuits courts locaux.

A noter que **le territoire co-pilote avec la Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux, le Plan Pastoral Territorial du Bassin de Montélimar depuis 2015**, afin d'appuyer le maintien et le développement de l'élevage pastoral ainsi que l'autonomie alimentaire des cheptels.

Des démarches d'éleveurs pour alimenter les circuits de proximité à renforcer et sur lesquelles capitaliser

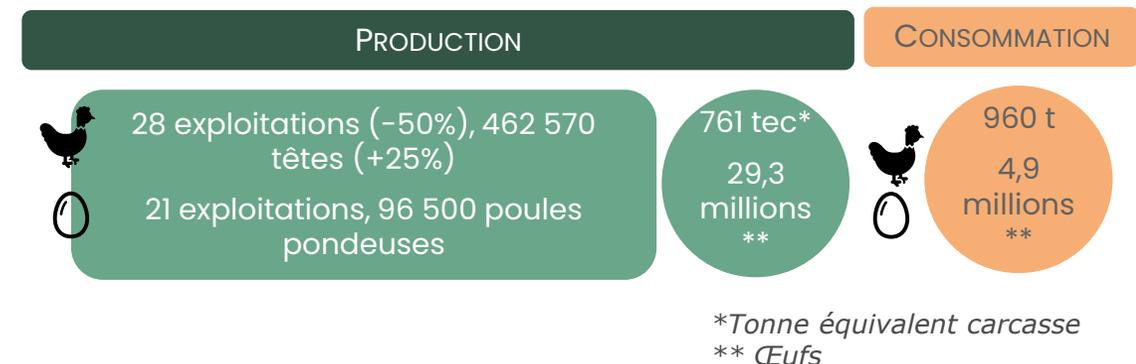
- Transformation fermière et artisanale pour le lait de chèvre
- Abattage à la ferme en volaille, quelques exploitations dédiées aux circuits courts
- Collectif d'éleveurs « L'AbEl Ferme » engagé sur un projet d'abattage mobile (avant-projet confié à Agribiodrôme) à l'échelle de Bassin de Montélimar (Dieulefit Bourdeaux + Montélimar Agglomération)
- Viande bovine et ovine dédiée aux circuits de proximité
- Viande porcine alimente des filières de proximité et des filières longues
- Des démarches de proximité variées : vente directe, bouchers, restaurateurs, grande distribution

ATOUTS

Des productions animales de qualité avec des SIQO permettant de valoriser certaines productions (Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine)

- AOP Picodon en lait de chèvre
- Un peu de bio, Label Rouge et plein air en volaille
- Veau rosé des montagnes de la Drôme (limité à la commune de Roynac.)

- **25%** des exploitations agricoles du territoire détiennent un cheptel
- **16 %** de la SAU est occupée par des prairies (**+ 44%** en 10 ans)



Sources Consommation et production : RGA 2020, RPG 2020, et modélisation Soliance Alimentaire

Synthèse des enjeux sur les filières animales

FAIBLESSES

L'élevage :

- en **perte de vitesse** (hors volaille de chair) avec une baisse du cheptel et du nombre d'exploitations importante en 10 ans, en lien avec la fermeture des abattoirs locaux
- Une production **bio moins développée** qu'à l'échelle de la Drôme

Des filières qui peinent à alimenter le territoire :

- Une **production limitée en viande de boucherie et lait** (toute origine) au regard des besoins du territoire, qui d'ailleurs n'a pas vocation à être développée, du au manque de pâturages de qualité, d'attractivité du métier et à la baisse de consommation des produits laitiers caprins de qualité.
- **Une production largement exportée du territoire en volaille de chair et poule pondeuse** en lien avec les filières intégrées
- **Un manque d'outils locaux** pour valoriser localement la production de viande et d'œufs :
 - absence de casserie d'œufs, notamment pour la cuisine centrale de Montélimar
 - les éleveurs abattent et transforment en dehors du territoire pour la viande de boucherie
 - Un outil d'abattage agréé en volaille mais qui ne fait pas de prestation de service
- **Des difficultés à s'adresser à des débouchés plus structurants** (restauration collective, grande distribution, etc.)

De manière plus générale :

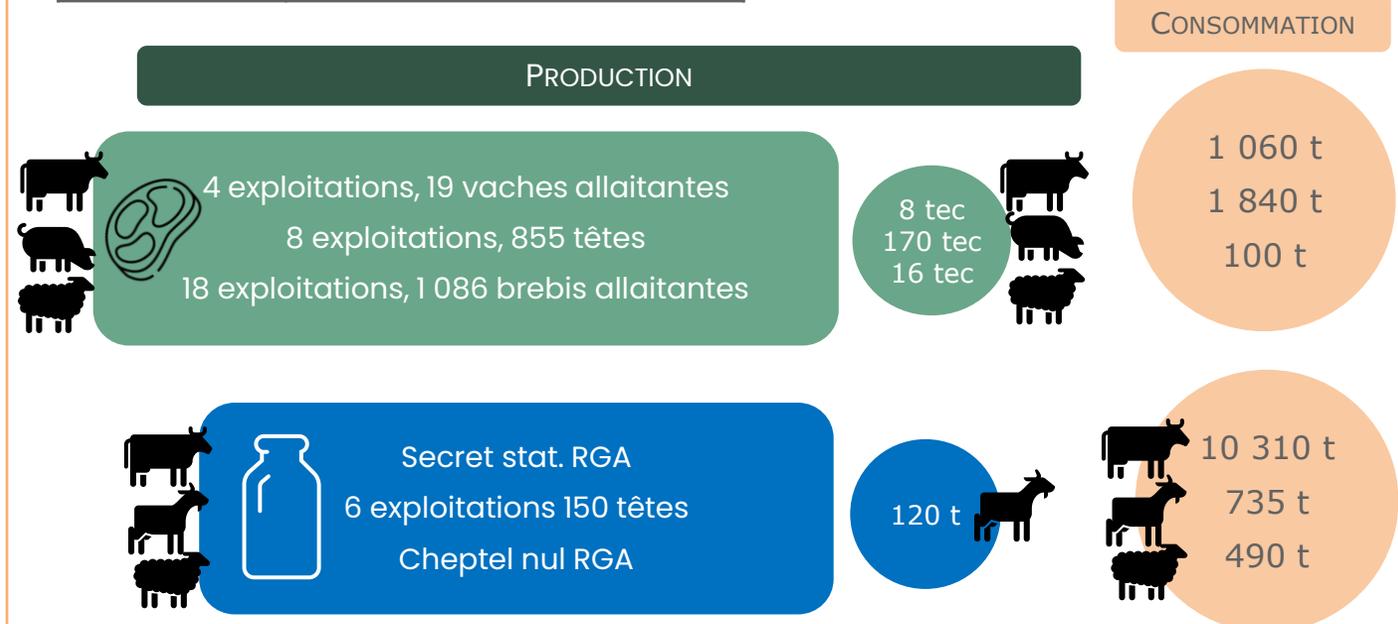
Un manque de connaissance des porteurs de projet sur les accompagnements existants (Agribiodrôme, CIVAM etc)

	Tendance 2010-2020	
Poules pondeuses	Nb de fermes Cheptel	<i>divisé par 3</i> <i>divisé par 4</i>
Porcin	Nb de fermes Cheptel	<i>divisé par 2</i> <i>divisé par 2</i>
Bovin viande	Nb de fermes Cheptel	<i>divisé par 2</i> <i>divisé par 5</i>
Ovin viande	Nb de fermes Cheptel	<i>divisé par 3</i> <i>divisé par 3</i>
Caprin	Nb de fermes Cheptel	<i>divisé par 2</i> <i>divisé par 3</i>



- 12% des exploitations ayant de l'élevage
 - 26% Drôme
- 23% des prairies
 - 33% Drôme

Evolution de l'élevage sur le territoire (source RGA 2020)



OPPORTUNITES**Des démarches sur lesquelles s'appuyer :**

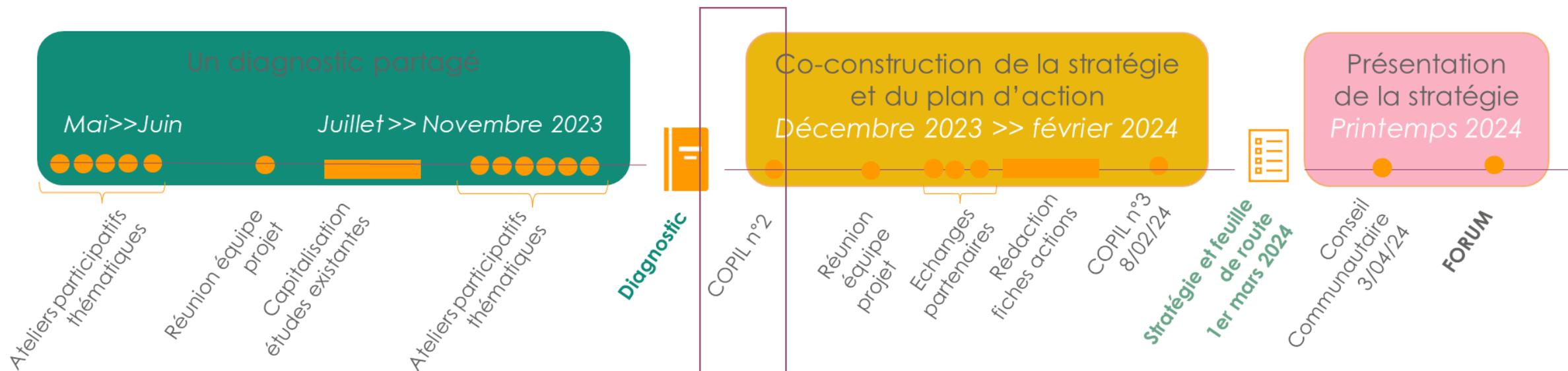
- Le **travail en cours au niveau national et européen** sur la réglementation de solutions d'**abattage mobile et à la ferme**
- Le **travail partenarial** à l'échelle du Bassin de Montélimar **avec la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux**
- Un **périmètre géographique de projet** qui pourrait être élargit **au-delà de Montélimar-Agglomération**, en prenant en compte d'autres territoires voisins
- Le **Cercle de la bioéconomie** aide à fédérer les acteurs et faire émerger **des initiatives de valorisation** des productions et coproduits de l'agriculture
- Des établissements de restauration collective moteurs et engagées pour développer leurs approvisionnements locaux, **CIVAM et Agribiodrôme engagés** sur la question de **l'approvisionnement local en Restauration Collective**
- Des opportunités d'installations en élevage extensif sur les AAC

MENACES

- Conflits de voisinage / interactions crispées entre les activités agricoles et les zones d'habitation, empêchement le développement de l'élevage
- Inflation : impact négativement les ventes de produits d'élevages sous signes de qualité, notamment sur les œufs
- La destruction des emplois agricoles
- Les normes sanitaires qui freinent énormément la production locale, notamment pour les œufs et le lait cru ce qui crée des stratégies d'évitement de ces normes (- de 250 poules, en vente directe)

L'élaboration du Projet alimentaire de Montélimar Agglomération

La démarche



1 : Définition des **enjeux partagés** issus des éléments du diagnostic alimentaire

2 : Construction des **axes stratégiques** qui répondent aux enjeux

3 : Construction d'un **plan d'actions** (fiches-actions)